



# AUTRICHE



## Fiche-pays 2019-2020

<b>Nombre de postes offerts</b>	À titre indicatif, pour l'année 2018-2019, le nombre de postes était de : <b>74</b> Les chances d'obtenir un poste étaient de <b>100%</b> .
<b>Conditions générales</b>	Seules sont recevables les candidatures d'étudiants : <ul style="list-style-type: none"><li>• de nationalité française ou ressortissants européens (UE/EEE/Suisse) ;</li><li>• résidant en France (sauf personnes en enseignement à distance ou effectuant une mobilité à l'étranger, ex : Erasmus +) ;</li><li>• inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français en 2018-2019 (la seule exception concerne les personnes étant actuellement ou ayant été assistantes avec le CIEP) ;</li><li>• ayant effectué la totalité de leur scolarité secondaire (collège et lycée) dans un établissement français, en France ou à l'étranger ;</li><li>• âgés de 20 à 35 ans au 31/12/2019 ;</li><li>• ayant des compétences en langue allemande évaluées et justifiées par un professeur d'allemand (<b>niveau B1 du CECRL</b>). Si vous avez obtenu un diplôme ou une certification dans la langue du pays concerné, il vous sera demandé d'en fournir une copie dans votre dossier.</li></ul> <p>➤ Il n'est pas possible de poser sa candidature pour plusieurs pays. Le non-respect de cette règle entraîne l'invalidation immédiate des candidatures.</p> <p>➤ Tout dépôt de candidature vaut pour engagement et les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.</p> <p>➤ Le CIEP informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir du mois de <b>mai 2019</b>.</p>
<b>Disciplines</b>	Au moment du dépôt du dossier, avoir validé au minimum une <b>L1</b> dans l'une des disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>• Arts : Arts appliqués, Arts du spectacle, Arts plastiques, Audiovisuel, Histoire des arts et archéologie, Médiation culturelle, Musicologie, Musique, Édition, Documentation, Cinéma, Études théâtrales, etc. ;</li><li>• Droit et Sciences politiques : Droit, Administration publique, Sciences politiques, Relations internationales, etc. ;</li><li>• Économie et gestion : Économie, Gestion, Tourisme, Hôtellerie, etc. ;</li><li>• Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes, etc. ;</li><li>• FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ;</li><li>• LLCE, LEA (toutes langues) ;</li><li>• Éducation : Sciences de l'éducation, préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc. ;</li><li>• Sciences humaines et sociales : Carrières sociales, Géographie, Histoire, Information-Communication, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Ethnologie, Journalisme, etc. ;</li><li>• Sciences et technologie : Biologie, Mathématiques, MASS, MI, Physique-Chimie, Sciences de la terre et de l'environnement, etc. ;</li><li>• STAPS.</li></ul>



# AUTRICHE



<b>Villes ou régions d'affectation</b>	<b>Tous les Bundesländer</b> Les commissions de sélection sont souveraines. En conséquence, leurs décisions ne sauraient être remises en cause et ne pourront faire l'objet d'explicitation.
<b>Établissements</b>	<b>Collèges et lycées d'enseignement général et technique</b> La majorité des assistants sont affectés sur deux établissements.
<b>Durée du contrat</b>	<b>8 mois</b> (1 <sup>er</sup> octobre 2019 - 31 mai 2020)
<b>Temps de travail et de congés</b>	<b>13 heures par semaine</b> Congés selon le calendrier scolaire de chaque Land.
<b>Rémunération mensuelle</b>	<b>Environ 1200€ net</b> L'assistant a le statut de salarié du ministère de l'éducation autrichien.
<b>Aide à l'installation</b>	Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant.
<b>Visa</b>	Une déclaration en tant que ressortissant de l'Union européenne résidant en Autriche est à effectuer auprès des autorités locales à l'arrivée. Coût : entre 15€ et 55€ en fonction des Länder.
<b>Couverture sociale</b>	Couverture médicale incluse dans les charges déduites du salaire mensuel (maladie et accidents du travail). Il est possible de souscrire une assurance complémentaire à ses frais. Il est recommandé de souscrire à une assurance maladie-décès-rapatriement et de responsabilité civile.
<b>Réunion d'information</b>	Un séminaire d'intégration sera organisé du 23 au 27 septembre 2019 à Altenmarkt im Pongau (Land de Salzburg).
<b>Informations diverses</b>	Pour toute question concernant les différentes réglementations en vigueur (douane, circulation automobile, etc.), il convient de s'adresser aux autorités compétentes :  <b>Ambassade d'Autriche en France</b> : <a href="http://www.amb-autriche.fr">www.amb-autriche.fr</a> <b>Ambassade de France en Autriche</b> : <a href="http://www.ambafrance.org">www.ambafrance.org</a> <b>Bundesministerium für Bildung und Frauen (BMBF)</b> : <a href="http://www.weltweitunterrichten.at/site/sprachassistenz/incoming/fuerinteressentinnen">www.weltweitunterrichten.at/site/sprachassistenz/incoming/fuerinteressentinnen</a>
<b>Validation du séjour</b>	Certaines universités, dans le cadre de leur autonomie, valident le séjour à l'étranger sous forme d'ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet du CIEP : <a href="http://www.ciep.fr/assistantfr/validation.php">www.ciep.fr/assistantfr/validation.php</a>



# AUTRICHE



## Carte 2019-2020

**Instructions : vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour 3 *Bundesländer*.**

- Si vous n'avez pas de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».
- À titre indicatif, est précisée ci-dessous entre parenthèses, la répartition par *Bundesländer* des postes proposés pour le recrutement des assistants en 2018-2019.

Wien (21)	Voralberg (2)
Niederösterreich (12)	Burgenland (1)
Salzburg (8)	Kärnten (6)
Tirol (5)	Steiermark (8)
Oberösterreich (11)	

